

**Intention générale pour le mois de février  
Approuvée et bénie par N. S. P. le Pape**

LA PRATIQUE DE LA PÉNITENCE

PRIÈRE QUOTIDIENNE PENDANT CE MOIS

Divin Cœur de Jésus, je vous offre, par le Cœur immaculé de Marie, les prières, les œuvres et les souffrances de cette journée, en réparation de nos offenses et à toutes les intentions pour lesquelles vous vous immolez continuellement sur l'autel. Je vous les offre, en particulier, pour que les chrétiens s'adonnent généreusement à la pratique des œuvres de la pénitence.

*Résolution apostolique* : Nous imposer quelques mortifications pour expier nos péchés et ceux des autres.

**Circulaire sur l'Œuvre du Comité  
des Sourds-Muets du diocèse  
de Québec**

Québec, 22 janvier 1902.

Monsieur,

Vous n'ignorez pas sans doute qu'il existe ici, à Québec, une association bienfaisante connue sous le nom de l'Œuvre du Comité des Sourds-Muets, dont le but est d'envoyer à Montréal, pour leur éducation, autant de sourds-muets et de sourdes-muettes que ses ressources peuvent lui permettre. Ce Comité est actuellement composé de Mgr Têtu, qui en est le chapelain, de l'honorable Sir Alphonse Pelletier, de monsieur le chevalier J.-E. Martineau, de M. J.-B. Cantin, comptable de la maison Racine & Terreau, de M. Marcel-Hubert Chabot, secrétaire, et enfin du soussigné, qui en a été nommé président, il y a deux ans, à la mort de M. J.-B. Thibaudeau, qui avait été le fondateur de cette œuvre, dont l'origine est due à une circonstance aussi singulière que fortuite.

étr  
cri  
se  
sir  
dre  
que  
de  
fan  
de  
mu  
alor  
sans  
souf  
devi  
ce b  
se de  
tune  
de cu  
s'éta  
pren  
fant  
et se  
sacri  
cet h  
ne l'e  
Vo  
« T  
fants  
ignor  
rités  
malhe  
telle e  
de la  
M. J.-  
le dig  
« Gr  
nombr  
cèse, s